



Les organisations syndicales représentatives des personnels et des étudiants concernés par l'opération « Paris-Saclay », à Monsieur le Premier ministre.

Objet : COMUE « Paris Saclay » : demande d'entrevue urgente.

Pièce jointe : déclaration intersyndicale du 22 mai 2014 « Non au projet de statuts Paris-Saclay ! »

Monsieur le Premier ministre,

Nous, organisations soussignées, exprimons la demande de vous rencontrer le plus vite possible, afin de vous exposer la situation relative au projet de communauté d'universités et d'établissements « Université Paris-Saclay », dite COMUE-UPSy.

Les projets de statuts et de règlement intérieur de la COMUE-UPSy, élaborés par la Fondation de Coopération Scientifique (FCS, organisme de droit privé), ont été rejetés par tous les Comités Techniques qui ont été consultés (AgroParisTech, INRA, INRIA, École polytechnique, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, et Université Paris-Sud). Ils ont également été rejetés par les organisations syndicales au Conseil d'administration du CNRS et au Comité technique central de l'INSERM.

Il y a environ 2 ans, nous avons alerté le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, puis le Premier ministre, du rejet par la communauté scientifique, des structures impulsées par le gouvernement précédent. Nous avons, à l'époque, demandé un moratoire, sans succès. Depuis, la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche n'a fait qu'amplifier l'opposition des personnels aux restructurations imposées. Cette opposition, généralisée aux autres COMUE, doit vous faire prendre conscience de l'urgence de stopper un processus contraire aux intérêts de la communauté scientifique de laquelle il est censé émaner.

L'objectif du projet d'« Université Paris-Saclay » et la manière de le mener posent problème depuis son lancement. Cela s'illustre de plusieurs manières :

- Cette opération aurait pour objectif de « rapprocher » près de 20 établissements différents. Notre appréciation du projet est toute autre, car ce qui se met ici en place est une structure qui chapeauterait l'ensemble de ces établissements, posant directement la question de la perte des prérogatives scientifiques et administratives des organismes et établissements, comme celle des statuts des personnels qui y sont rattachés.
- Au niveau des formations et des moyens afférents, quel sera l'avenir des filières qui ne rentrent pas dans le cadre de l'excellence ? Comment s'assurer que cela ne débouche pas sur une sélection accrue et le renforcement d'inégalités entre étudiants ?

- L'aspect infrastructure montre lui aussi clairement un fonctionnement en dépit du bon sens : les besoins en transports pour desservir ce campus sur le plateau de Saclay ne seraient satisfaits au plus tôt qu'en 2020-2025, rendant l'accès de l'université aux étudiants et autres usagers des transports en commun très difficile jusqu'à cette période (au mieux, si les prévisions sont respectées...). Et pourtant, ce secteur est connu pour être déjà fortement saturé en l'état actuel, avant même l'arrivée des milliers de personnes prévues. Et quid des solutions prévues pour satisfaire l'énorme besoin en logements ?

Nous n'avons cessé de dénoncer, depuis la création de la FCS, le gâchis scientifique, écologique, humain et financier que représente cette opération. Or, la FCS prévoit d'adopter les statuts de la COMUE-UPSy afin de les soumettre au Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dès le mois de juillet 2014. Cela est incompatible avec un processus démocratique s'appuyant sur les acteurs concernés, que ce soit les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (académique ou non), les étudiants, les collectivités locales.

A l'heure où tous les organismes de recherche tirent la sonnette d'alarme sur la politique catastrophique et dangereuse de l'emploi scientifique, et au vu de la poursuite de ce projet au sein d'instances ne fonctionnant pas dans le respect de leurs acteurs, nous insistons fortement sur le besoin de nous entretenir avec vous dès que possible.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en nos sentiments les meilleurs,

A Orsay, le 16 juin 2014,

Patrick BOUMIER (SNTRS-CGT Orsay), au nom des sections syndicales ci-dessous

Université Paris-Sud, CNRS, Orsay/Saclay : SNIRS-CFE-CGC, SNTRS-CGT, SES-CGT, SNCS-FSU, SNESUP-FSU, Sud Education, Sud-Recherche-EPST, SNPREEES-FO, SGEN-CFDT. Ecole Polytechnique : SNTRS-CGT. INRA : CGT, SUD-recherche-EPST, CFDT, CFTC. AgroParisTech : SYAC-CGT, SNESUP-FSU, SNETAP-FSU, SUD Rural Equipement. INRIA : SNCS-FSU, SNTRS-CGT. CEA/Saclay : FO, STCENS-CGT. ENS Cachan : SNASUB-FSU, SNESUP-FSU. Université de Versailles Saint Quentin : SNPREEES-FO, SNESUP-FSU. Université d'Evry : SNESUP-FSU, SNPREEES-FO. Ecole Telecom ParisTech : CGT.